



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°530 du Mercredi 16 octobre 2019 - 13^{ème} année - Prix: 250 FCFA

**POLÉMIQUES SUR LA GESTION
DÉCENTRALISÉE DU GRAND LOMÉ**

Les différentes attributions du District Autonome du Grand Lomé #3



**Y a-t-il conflit de compétence
entre le Maire et le Gouverneur ?**

CLIMAT #6

INTEMPÉRIES

**Montée des
eaux maximale
du Barrage de
Nangbéto**

*Des élèves bloqués
à l'école*

SECURITE #7

DISPERSION NON-VIOLENTE
DES FOULESTOGO :

**853 élèves –
policiers bouclent
leur formation par
des exercices de
simulation**

SPORT #7

BILAN D'UNE MISSION
CATASTROPHIQUE :

**23 matchs, 26,08%
de victoires, la
«sorcellerie» de
Claude Leroy est
périmée**

A QUELQUES MOIS DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DE 2020

L'opposition cherche un dialogue #6

L'ANC saisit le Chef de l'Etat, la C14 interpelle le Groupe des 5 et Mgr Kpodzro reste dans une logique de va-t-en-guerre

Le carnet

Ils prennent fonction

Les nouveaux maires élus lors des dernières élections municipales du 30 juin et 15 août derniers, prennent officiellement fonction à compter de ce lundi 14 octobre 2019. Elus lors des élections locales du 30 juin dernier, les nouveaux Maires du Togo ont commencé par prendre fonction depuis le lundi 14 octobre 2019, selon le calendrier officiel des passations de services entre les présidents des délégations spéciales. Ces présidents des délégations spéciales qui ont dirigé les mairies pendant plus de 30 ans, sont en train de passer la main en remettant les clés des locaux aux nouveaux maires. Selon un chronogramme rendu public par le gouvernement togolais, c'est ce lundi 14 octobre 2019 que les maires de la Région des Savanes prennent les commandes de leurs différentes mairies. Ce même jour, les nouveaux maires de la Région de la Kara vont officiellement prendre fonction. Hier mardi 15 octobre 2019, c'était au tour des maires élus dans les Régions Centrale et Plateaux-Ouest de s'installer. Ce Mercredi 16 octobre 2019, les maires des Régions Plateaux-Est et Maritime prendront également fonction de façon officielle. Dans le Grand Lomé où l'ex-chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, est élu maire dans le Golfe 4, les passations de service entre les présidents des délégations spéciales et les nouveaux maires ont lieu ce mercredi 16 octobre. Mais avant de passer le témoin aux nouveaux maires, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales avait demandé aux Présidents des délégations spéciales de faire le bilan de leurs gestions. Mais l'on n'a plus eu la suite qui a été donnée à ces demandes. Aujourd'hui, on procède à l'installation des nouveaux. L'on espère que ces présidents des délégations spéciales feront une bonne reddition des comptes, telle que recommandée par le gouvernement, avant de remettre les clés aux nouveaux maires. Il faut également souligné que ces nouveaux maires héritent des communes qui sont déjà en délabrement. Beaucoup de travail les attendent. Il y a les pistes rurales à réhabiliter, les salles de classes à reconstruire, les latrines et autres besoins selon les priorités bien sûr. Ces nouveaux maires dont l'obligation de résultats et doivent travailler d'arrache-pied pour avoir la confiance des populations aux prochaines échéances. Ils doivent pour se faire se débarrasser de leurs manteaux politiques et travailler pour le bonheur de leurs populations. Il s'agit ici du développement des communes et non de faire de la politique. Donc pas de guerre politique mais plutôt développement de la localité. En tout cas les nouveaux maires et leurs conseillers municipaux ont du pain sur la planche. Maintenant qu'ils ont pris fonction, le plus dure reste à faire. La gestion d'un pays commence toujours par la base. Pour rappel, l'Allemagne a récemment débloqué 5 milliards FCFA (8 millions d'euros) destinés à la construction des mairies dans les nouvelles communes du Togo.

MANDAT SOCIAL

Les zones rurales plus accessibles grâce à l'accessibilité aux réseaux électriques et routiers et à la connectivité à internet.

La politique sociale promise en 2015 par le Président n'est pas qu'un slogan. C'est une réalité. Et toutes les orientations, les choix et les options qui ont régi l'action politique du Chef de l'Etat et son gouvernement, ont un même objectif transversal : faire des togolais des acteurs économiques capables de générer la richesse en facilitant leur désenclavement. Cela a été possible grâce à des interventions dans le sens à permettre l'insertion spatiale des sociétés en vue de créer un dynamisme socio-économique. D'environ 10 milliards FCFA en 2013 à près de 43 milliards FCFA en 2015, puis à un niveau de 24,7 milliards FCFA, en moyenne, sur les deux années suivantes, les dépenses budgétaires liées à la réduction de l'isolement des zones rurales à travers l'électrification, l'accessibilité aux réseaux électriques et routiers et à la connectivité à internet.

De façon globale sur les périodes 2016 et 2018, plusieurs infrastructures de désenclavement ont été réalisées. 502,8 kilomètres de routes bitumées ont été réhabilitées. 193,45 kilomètres de routes ont été aménagées et bitumées. 1042,8 kilomètres de route en terre entretenues au plan national. Sans oublier que 2577 pistes rurales ont été réhabilitées et entretenues et accessibles aux populations.

Dans le même temps, sur l'étendue du territoire, le pourcentage de routes nationales revêtues est passé de 49% en 2014 à 55% en 2015 puis

à 64% en 2017. Ces efforts ont permis de diminuer, «la durée moyenne de passage d'un camion le long de la RN1» par exemple, elle passe de 72 heures en 2012 à 48 heures en 2016 traduisant ainsi le bon niveau de service de la RN1.

S'agissant de l'accès à l'électricité, le projet CIZO a été capital. Plus de 10 000 foyers ont été équipés en kits solaires et 65 000 raccordements sociaux ont été réalisés par la CEET. Les résultats de l'enquête MICS2017, révèlent ainsi que la proportion des ménages ayant accès à l'électricité est de 54,9% dont 52,3%

interconnectés à un réseau. Ce résultat montre que l'accès à l'électricité a connu une amélioration significative de 6,6 points par rapport à 2015 où le taux était de 48,3%.

Aussi, la possession du téléphone mobile dans les ménages continue à se généraliser par rapport à 2011. La proportion des ménages possédant un téléphone mobile est passé de 60,7% en 2011, à 73,5% en 2015, pour s'établir 84,2% en 2017. Il en est de même pour l'accès à l'internet: en 2017, 25,5% des ménages ont accès à l'internet à la maison, soit une augmentation de

22 points par rapport aux résultats obtenus en 2014.

Au regard de ces résultats, le gouvernement entend relever trois défis majeurs, à savoir le renforcement de la gouvernance du secteur de l'énergie ; le renforcement des capacités de production et de distribution de l'énergie électrique ainsi que le stockage et la distribution des hydrocarbures ; l'amélioration de l'accessibilité de l'énergie à moindre coût pour les industries et les ménages, en particulier dans les zones de transformation agro-alimentaires, industrielles et minières. Au niveau de l'internet, l'analyse des performances du Togo dans le digital révèle notamment que le plus grand défi est de réduire les coûts de connexion, des TIC et d'améliorer la qualité et la continuité du service internet.

L.M.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE FAUX MÉDICAMENTS :

Lomé accueille en décembre un sommet des chefs d'Etat consacré à la question

Le Président de la République, Faure Gnassingbé a conféré lundi 14 octobre 2019 avec M. Jean-Yves Olivier, président de la Fondation Brazzaville et le juge Jean-Louis Bruguière, membre de cette même Fondation, a appris l'Agence de presse AfreePress.

Les échanges entre ces trois personnalités ont porté sur l'organisation à Lomé les 6 et 7 décembre 2019, d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement engagés contre le trafic de faux médicaments. Ces chefs d'Etat signeront dans le cadre de l'« Initiative de Lomé », un engagement « solennel » de faire prendre par l'Afrique, des premières mesures concrètes dans le sens de la lutte contre les faux médicaments et la criminalisation de ce trafic qui tue en moyenne 900 000 Africains chaque année.

Selon l'OMS, l'industrie des faux médicaments représente en Afrique environ 30 à 60% des médicaments mis en circulation. L'une des raisons de la croissance de ce trafic en Afrique est l'absence dans de nombreux pays d'une législation le criminalisant.

En réponse à cette situation et suite à la réunion de Marrakech en juin 2019, qui a rassemblé des experts africains et internationaux, la Fondation Brazzaville a lancé l'« Initiative de Lomé », sous l'impulsion des chefs d'Etat du Ghana, du Congo, du Niger, de l'Ouganda, du Sénégal et du Togo.

A en croire les premiers responsables de cette Fondation, l'« Initiative de Lomé » devrait dans le prolongement des actions menées par la Fondation

Chirac, permettre notamment d'introduire de nouvelles législations visant à criminaliser le trafic de faux médicaments, mettre en place des mécanismes appropriés au niveau national afin d'assurer une application vigoureuse de la législation pénale visant à réprimer ce trafic et encourager d'autres États africains à se joindre à cette initiative.

Un sommet sur la lutte contre le trafic de faux médicaments aura lieu les 6 et 7 décembre à Lomé. Une initiative qui ambitionne d'avoir un caractère continental.

Le président Faure Gnassingbé a reçu lundi le Jean-Yves Ollivier, le président de la Fondation Brazzaville, et Jean-Louis Bruguière, ancien juge antiterroriste français.

Plusieurs chefs d'Etat devraient y participer. On cite les leaders du Congo, du Niger, du Sénégal et d'Ouganda.

Le sommet doit adopter un engagement solennel pour intensifier le combat contre le trafic.

Selon l'OMS, plus de 40% des médicaments vendus en Afrique sont des faux.

La douane togolaise a saisi cette sur la période janvier-août 67 tonnes de contrefaçons.

Selon la London School of Hygiene and Tropical Medicine,

tant de lutter contre les faux médicaments.

Estimé à 200 milliards de



116.000 décès supplémentaires dus au paludisme pourraient être imputables chaque année à des médicaments antipaludiques de qualité inférieure ou des contrefaçons en Afrique subsaharienne.

La lutte contre ces trafics n'est pas aisée en raison de l'ingéniosité des trafiquants et de la capacité des contrefacteurs à réaliser des copies quasiment identiques à l'original. Difficulté supplémentaire pour les douaniers peu expérimentés à reconnaître le vrai du faux.

La Fondation Chirac, dirigée par l'ancien président français Jacques Chirac, avait été la première à lancer le combat il y a plus de 10 ans.

En 2009 à Cotonou, Jacques Chirac, avec plusieurs chefs d'Etat, avait lancé un appel international. L'idée était de promouvoir la coopération entre les professionnels de la santé et les administrations pour créer les conditions législatives et normatives permet-

dollars par an, le trafic de faux médicaments est considéré comme le plus gros marché noir du monde devant celui de la prostitution et des drogues, souligne la Fondation Chirac.

Avec des coûts de fabrication souvent dérisoires (un peu de farine suffit à fabriquer un faux comprimé !), les faux médicaments représentent une source d'argent facile pour les criminels. D'autant plus que, Internet aidant, les risques d'être arrêtés sont faibles et les systèmes réglementaires, législatifs et répressifs sont inadaptés ou insuffisants.

La Fondation Brazzaville a pour objectif de répondre aux défis du continent africain en développant des initiatives économiques, environnementales et de prévention des conflits afin de contribuer à la réalisation des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies et de promouvoir une culture de la paix.

POLÉMIQUES SUR LA GESTION DÉCENTRALISÉE DU GRAND LOMÉ

Les différentes attributions du District Autonome du Grand Lomé

Y a-t-il conflit de compétence entre le Maire et le Gouverneur ?

Le District Autonome du Grand Lomé qui est une collectivité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière n'empiète en rien sur les compétences et attributions des maires. Cette instance a pour rôle d'exécuter des actions propres à la capitale : aménagement, entretien et fonctionnalité. Ces compétences, précise un communiqué du gouvernement, « vont au-delà des compétences des communes ».

Les attributions du District

Créée par décision prise en janvier 2018, la collectivité territoriale « Le District Autonome du Grand Lomé », a été dotée de ses attributions en Conseil des ministres tenu le mercredi 10 octobre 2019. Un projet de loi adopté au cours de ce conseil précise que « le District Autonome du Grand Lomé est une collectivité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière créée en vue d'exécuter des actions propres à la capitale dont certains volets d'aménagement, d'entretien et de fonctionnalité vont au-delà des compétences des communes ». C'est « l'autorité locale représentant la ville de Lomé dans son ensemble », ajoute le compte rendu du conseil des ministres.

Doté d'un statut particulier et échappant au droit commun des collectivités territoriales, le District Autonome du Grand Lomé a, selon le communiqué du conseil des ministres, des compétences variées. Celles-ci vont de l'assainissement de la capitale et de l'ensemble du Grand Lomé à la promotion et la réalisation des actions économiques, sociales et culturelles ; en passant par la protection de l'environnement ; la planification de l'aménagement du territoire du district autonome. « L'Etat peut confier au District Autonome du Grand Lomé, la gestion des infrastructures d'importance nationale à caractère commercial, sportif, sanitaire, culturel, etc. telles que les marchés et les hôtels etc. »

Le maire, la première autorité de la commune

En tant que premier magistrat de la commune, le maire est le Chef de l'administration communale (article 129). Il assume selon l'article 130, la double fonction de « représentant de la population de la commune dont il est l'élu et agent de l'État dans les domaines spécifiés » par la loi.

Dans son rôle de chef de l'exécutif local, le maire, au regard de l'article 142, est chargé de conserver et d'administrer la propriété de la commune et de prendre, en conséquence, tous actes conservatoires à cet effet, de gérer les revenus et de surveiller les services de la recette municipale, de prépa-



rer et proposer le budget puis d'ordonnancer les dépenses.

Il relève également des compétences du maire de diriger les travaux communaux, de veiller à l'exécution des programmes de développement, de pourvoir aux mesures relatives à la voirie municipale, de passer les marchés et les baux communaux et de conclure les actes de vente, d'échange, de partage, d'acceptation de dons et legs, d'acquisition et de transaction lorsque ces actes sont autorisés par le conseil municipal.

C'est également le maire qui représente la commune en justice, veille à la protection de l'environnement et contribue à l'aménagement du cadre de vie des populations dans la commune.

Mais toutes ces compétences sont contrôlées par le conseil municipal d'une part et le préfet d'autre part

Il faut souligner que ce projet de loi fait suite à la sortie de Jean-Pierre Fabre, maire de la commune de Golfe 4 d'Amoutivé qui a voulu confondre vitesse et précipitation en demandant au Premier ministre de suspendre le processus d'appel d'offres en cours et de transférer, pour attribution au Conseil municipal de sa commune l'intégralité du dossier de la reconstruction du Grand marché de Lomé ainsi que tous les autres dossiers relevant des compétences de ladite commune. Le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), indique dans le courrier adressé au chef du gouvernement le 1er octobre dernier qu'« après les élections municipales des 30 juin et 15 août 2019, le gouvernement, représenté par le Premier Ministre, ne peut plus exercer les compétences dévolues aux communes par la loi sur la décentralisation

et les libertés locales ». Mais le Maire d'Amoutivé ignore que le Grand marché de Lomé, qui est marché presque international ne relève pas de ses compétences. Si l'appel d'offres avait porté sur la rénovation du marché d'Amoutivé, l'on comprendrait la réaction du Jean Pierre Fabre, le Maire de la Commune Golfe 4. Mais ici le marché d'Adawlato a une portée internationale et relève d'une affaire d'Etat.

C'était d'ailleurs une sortie qui a porté à polémiques étant donné que la loi est là depuis avant même les élections locales. C'est pourquoi Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale, a répondu clairement à Jean Pierre Fabre, Maire d'Amoutivé en dénonçant chez lui « des comportements d'autocrates... de défiance vis-à-vis de l'autorité » avant de menacer que « Les maires qui se mettraient dans un esprit de rivalité, de défiance vis-à-vis de l'État en prendront pour leur compte ».

Pour beaucoup de personnes, eu égard à ces attributions, le district autonome du grand Lomé dépouille les nouveaux Maires de leur mission et les relègue au rang de simples Maires d'arrondissement avec pour chef le gouverneur nommé. Une idée que ne partage pas du tout Pascal Edoh Agbové.

Samedi dernier, dans l'émission LE MONDE EN 7 sur New World TV, l'expert en décentralisation s'est voulu clair sur un point : « le gouverneur du district du grand Lomé n'est pas le chef des Maires. Le district autonome existe dans la loi depuis janvier 2018 (depuis l'ancienne législature - Ndlr), et n'est donc pas une nouvelle création du conseil des ministres », insiste-

t-il.

Il existe des travaux qui demandent d'importantes ressources financières qui vont au-delà des capacités des communes, ce sont ces travaux que le district va gérer. Mais « les Maires de Lomé ont le même pouvoir que ceux de l'intérieur du pays » explique-t-il. Les communes conservent leurs compétences selon leur échelon. Pascal Edoh Agbové précise que « selon le principe de subsidiarité, les communes ne pourront pas réaliser tous les projets de développement ou toutes les infrastructures. L'État et la Région aussi auront des actions à réaliser sur le ressort territorial des communes. Il ne s'agit d'une diminution du pouvoir des Maires et des conseils municipaux. »

Mais Pascal Edoh Agbové

déplore tout de même que le Togo ait choisi cette forme d'organisation de l'État, à l'instar du modèle ivoirien, car, dit-il, cela va alourdir le « budget de fonctionnement des collectivités territoriales et autres structures (intercommunalité, bureau du citoyen...) prévues par la loi dans le cadre de la décentralisation ».

Et enfin il exhorte chacun à aller à l'école de la décentralisation et à aborder le processus dans un esprit constructif.

Au regard de tout ce qui précède, l'on peut aisément comprendre que les maires conservent leurs attributions et leurs compétences. Et nul ne peut leur dénier ce droit. La décentralisation doit donc être une réalité dans ce pays, parce que l'exercice du pouvoir commence par la base.

Abass Issaka

Les observations et propositions de Pascal Agbové de l'ONG IID

1-Non maitrise des principes de décentralisation par nombre de citoyens

2- Non maitrise des textes relatifs à la décentralisation et aux libertés locales au Togo par nombre de togolais ;

3- Négligence du bien fondé de la décentralisation par nombre de citoyens y compris certains acteurs politiques ;

4- Manque de sincérité de la part de certains acteurs politiques car le concept du District Autonome existait déjà dans la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée le 31 janvier 2018 ;

5- Le nouveau projet de loi relative au District Autonome du Grand Lomé est une émanation des dispositions de la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée le 25 juin 2019 par le parlement et promulguée le 26 juin 2019 par le Président de la République (Articles 324-1, 324-2, 324-3, 324-4, 324-5) ;

6- Beaucoup de citoyens veulent mieux comprendre les compétences des Collectivités Territoriales ainsi que leurs modalités d'organisation et de fonctionnement mais n'ont pas les vraies informations ;

7- Les débats sur les réseaux et les médias relatifs à la décentralisation ne sont pas tous objectifs ni basés sur le cadre juridique de la

décentralisation ; Etc.

A la lumière de ce qui précède, il est impérieux que le Gouvernement fasse un effort pour communiquer et éduquer la population surtout cette nouvelle forme de gouvernance afin de prévenir d'énormes conflits qui se profilent à l'horizon. A défaut, j'invite chaque citoyen à se faire former afin d'apporter sa contribution à la réussite de la décentralisation de manière positive dans l'intérêt général.

Pour faciliter la compréhension du nouveau concept, je nous invite à poser des questions ci-après :

1-C'est quoi le District Autonome ?

2- Pourquoi un District Autonomie du Grand Lomé ;

3- Comment le District Autonome va fonctionner ?

4- Quels sont les organes de gestion du District Autonome ?

5- Quelles sont les relations entre le District Autonome du Grand Lomé et les Communes du Grand Lomé ?

6- Quel rapport existe entre le Gouverneur du District Autonome du Grand Lomé et les Maires des communes du Grand Lomé ?

7- Quels rapports existent le Gouverneur et le Ministre en charge de la décentralisation et entre le Gouverneur et le Président de la République ?

Plus de MEGA avec les Nouveaux Forfaits DATA !



1000F =

450 Mo

> 3 JOURS

3000F =

1,5 Go

> 7 JOURS

4500F =

3 Go

> 7 JOURS

***104#**



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**



ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

Disparu des écrans radars depuis un bon moment, le leader du PNP Tikpi Atchadam, ne s'exprime plus que via les réseaux sociaux et la messagerie WhatsApp. Un enregistrement dans lequel il invite toutes les forces de l'opposition à «empêcher à tout prix» le président Faure Gnassingbé à se positionner pour un 4e mandat. «Nous demandons à tout le peuple d'ici comme dans la diaspora de crier encore plus fort pour forcer Faure à renoncer à son projet de 4ème mandat sinon après les élections avec lui, il sera trop tard. Nous devons agir au moment où Faure Gnassingbé n'a pas encore le pouvoir en main. Sinon il sera trop tard et ce sera reparti pas pour 2025 mais pour un nouveau cycle peut-être plus long que le cycle qui est en train de finir», dit-il. Il est bien de rester à l'extérieur et de crier sur les réseaux sociaux. On peut mener la lutte de l'extérieur mais il faudrait

3

que dans ce cas les populations soient toujours avec vous et mobilisées. Mais ce que Atchadam ignore c'est que depuis qu'il a fui et laisser la lutte entre les mains de Jean Pierre Fabre et les siens dans ce qu'on appelle C14, la mobilisation s'est effritée et la C14 est partie en lambeau. Personne ne

croit plus en ces opposants, ni les populations qui ont été grugées ni la communauté internationale. Les gens en ont assez avec cette opposition qui fait une politique dans l'amateurisme et qui ne s'est plus où elle va. Même s'il y en a encore certains qui croient en eux, beaucoup se trouvent totalement déçus du comportement de ces amateurs. Aujourd'hui, après ce qui s'est passé entre le 19 Août 2017 et Novembre 2018, Atchadam croit que ce sont les paroles lancés depuis là où qui vont galvaniser la foule. C'est déjà raté. 2020 est déjà consommé parce que rien n'empêche Faure Gnassingbé d'être candidat. La loi est là. Ses camarades de lutte sont déjà engagés dans le processus de cette élection. Ce qu'il a les conseiller c'est de leur demander d'exiger la transparence des élections et non de demander aux gens d'empêcher Faure d'être candidat. Par quels moyens ils vont le faire ?

Courtes contre la montre

Il voulait défier !

Jean Pie Pie l'actuel maire de Golfe 4, a voulu faire défier l'Etat alors qu'il sait bien que l'Etat a tous les moyens pour le neutraliser. Lorsque le gouvernement a lancé un appel d'offres pour la reconstruction du Grand marché de Lomé, le Maire de Golfe 4 s'est dressé sur ses ergots en disant que la reconstruction du Grand Marché ne relève pas de la compétence du gouvernement et que c'est du ressort de sa commune. Mais il ne croyait si bien le dire. Le gouvernement a pris sur lui de le recadrer. En conseil des ministres mercredi dernier le gouvernement a adopté un projet de loi relatif au fonctionnement du district autonome du grand Lomé. Il s'agit d'une collectivité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière créée en vue d'exécuter des actions propres à la capitale dont certains volets d'aménagement, d'entretien et de fonctionnalité vont au-delà des compétences des communes. Le district, précise le texte, est l'autorité locale représentant la ville de Lomé dans son ensemble. Ses compétences couvrent notamment l'assainissement de la capitale et de l'ensemble du Grand Lomé, la planification de l'aménagement du territoire, la promotion et la réalisation des actions économiques, sociales et culturelles. L'Etat peut confier au district la gestion des infrastructures d'importance nationale à caractère commercial sportif, sanitaire, culturel : marchés, hôtels ... construits par l'Etat. Le fonctionnement du district est assuré à parité par des membres des municipalités du Grand Lomé et des représentants nommés par le président de la République. Tout est clair maintenant et le Maire de Commune Golfe 4 doit savoir là où commencent ses limites et là où s'arrêtent ses limites. On ne défie pas l'autorité de l'Etat.

Ça ne doit pas resté impuni

Des agents en treillis du poste de contrôle forestier de Davié sont actuellement admis en soins intensifs dans un centre de santé. Ils ont été agressés hier soir par des éléments de la force d'intervention rapide (FIR) de Lomé qui sont descendus spécialement au poste les rouer de coups et de blessures. Les raisons d'après nos enquêtes font état hier (jeudi, ndlr) dans la soirée du passage devant le cordon des forestiers d'une grande quantité de produits forestiers dans un camion des Forces Armées Togolaise. Un camion Benz. Invités à subir le contrôle de routine, étant donné que les produits forestiers, interdits par la loi sont soumis à un contrôle forestier, les militaires ont refusé d'obtempérer et ont pris la fuite. Naturellement, la brigade forestière s'est lancée à leur poursuite jusqu'au camp BIR 1 ex-camp FIR d'Agoo à Lomé pour relever l'immatriculation du camion en infraction avant de revenir au poste. Quelques minutes plus tard, une Jeep des FAT avec à bord 11 militaires est descendu à Davié pour représailles. Bastonnades, coups de bottes et de crosses de fusils, administrations des traitements inhumains et dégradants contre les agents forestiers. Bilan, plusieurs agents forestiers grièvement blessés et admis à l'hôpital. Dans leurs bavures, les militaires clamaient à l'endroit des forestiers d'apprendre à respecter le Général. Pour l'heure notre rédaction n'a pas réussi à avoir l'identité du Général commanditaire de l'agression des forestiers. La Directrice de la région maritime de la brigade forestière est informée. Aux dernières nouvelles, une délégation des officiers des FAT est déléguée sur le terrain à Davié pour constater les dégâts. Tous les produits forestiers sont soumis à un contrôle de routine aux cordons forestiers sur toute l'étendue du territoire. Nul n'est épargné par ce contrôle, fût-il militaire.

Ils quémandent le dialogue !

Après Jean Pierre Fabre qui a demandé l'ouverture d'un dialogue avant l'élection présidentielle de 2020, le reliquat de la C14 dirigée par Mme Adjamagbo Jonhson quémande elle aussi l'ouverture d'un dialogue. Mais cette fois-ci elle veut que la médiation soit assurée par le Groupe des 5 à savoir, la France, l'Allemagne, l'Union Européenne, l'Ambassade des Etats Unis et le Système des Nations Unies. Reste à savoir si cette requête aura un écho favorable étant donné qu'il y a seulement quelques mois, quand la C14 était vraiment la C14, cette coalition s'en est prise vertement au G5 le traitant de soutenir le pouvoir en place. A suivre les démarches du reliquat de la C14, tout donne l'impression que les Togolais ne peuvent pas s'asseoir pour trouver des solutions à leurs problèmes. C'est la même coalition de Adjamagbo Jonhson qui, il y a quelques jours, avait sollicité l'intervention de l'ONU pour organiser les élections présidentielles en 2020. Le Togo n'est-il pas un pays souverain ? Il faut que ces politiciens arrêtent de prendre les togolais pour des C.... En tout cas nous on verra la réponse que le chef de l'Etat ou le gouvernement et le G5 qui a été entre temps vilipendé par ceux là mêmes qui le sollicite va réserver à ces demandes.

TdE
Togo Digital Economy

paiement numérique

Payez désormais vos factures d'eau via:

T-Mobile, Flooz, Ecobank

ENSEMBLE, PRÉSERVONS L'EAU, SOURCE DE VIE

LOMÉ ET SES ENVIRONS 80003000 / 91133333 / 91134444 / RÉGIONS MARITIME ET DES PLATEAUX 91135555 RÉGIONS CENTRALE DE LA KARA ET DES SAVANES 91136666

TERRAINS A VENDRE

Quart, Démi et Lot complet en vente à Adetikopé Zogbédzi, après les rails, sur la voie de Davié - Kpota.
Zoné habitée, accessible en voiture
Possibilité de construire ou de cultiver.
Prix du lot : 2 500 000 CFA
Paiement en 2 tranches accepté

Terrain urbain
Démi lot (10 x 30 m) cloturé en vente à Apédokoè, derrière Hôtel Nord-Sud, mois de 300m de la route Lomé-Kaplimé

Prix dicutable : 15 millions CFA
Paiement en 2 tranches accepté

CONTACTS : 91 08 91 02

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA
90 16 49 87 / 90 85 85 22

Mise en page :

A. Maxime (91 08 91 02)

Imprimerie :

Rad Graphic Sarl U.

Responsable commercial

Bertine ADJAHO
90 36 97 10

Tirage :

2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr

A QUELQUES MOIS DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DE 2020

L'opposition cherche un dialogue

l'ANC saisit le Chef de l'Etat, la C14 interpelle le Groupe des 5 et Mgr Kpodzro reste dans une logique de va-t-en-guerre

L'opposition togolaise est en quête d'un nouveau dialogue à quelques mois de la présidentielle de 2020. Chaque formation politique ou groupe de partis s'y met. Le 24 septembre, c'est le chef de l'Alliance nationale pour le Changement(ANC), Jean-Pierre Fabre qui a saisi par une lettre, le Chef de l'Etat sur le sujet et vendredi 11 octobre, la coalition des 14 partis, composée aujourd'hui de six formations a rencontré les instances étrangères réunies au sein du Groupe des 5 à savoir la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Système des Nations unies et l'Union Européenne. Mgr Kpodzro dans reste toujours dans sa logique de va t-en guerre.

Un autre dialogue ?

Un autre dialogue est –il encore possible au Togo ? C'est question que beaucoup d'analystes se posent aujourd'hui à la lumière de ce qui s'est passé ces derniers temps.

Les discussions politiques, le Togo en a connu. De 1990 à 2018, le pays a enregistré au moins vingt-sept. Boycottés ou conditionnés par des préalables, les dialogues n'ont pas produit de grands résultats, si ce n'est que des discussions avec des positions inflexibles des acteurs politiques. A l'exception du dernier dialogue facilité par les présidents du Ghana et de la Guinée, sous l'égide de la CEDEAO et celui ayant abouti à l'accord politique global en 2006, les autres dialogues ont simplement servi de cadre de retrouvailles, explique un acteur de la société civile.

Tout le monde sait très bien comment la communauté internationale a été traitée en 2018 par ceux qui réclament aujourd'hui le dialogue. La CEDEAO qui pilotait le dialogue d'après le 19 Août 2017 a été traitée de complice du pouvoir, ses premiers responsables traités de tous les noms d'oiseaux.

Et le prochain ?

Même « peu probable », selon certains observateurs, le dialogue, que quémande aujourd'hui la classe politique togolaise de l'opposition devrait, connaître et réserver une grande partie de l'ordre du jour aux questions liées à la prochaine présidentielle de 2020. Pour Adjmagbo-Johnson, coordinatrice de la coalition des 14, les sujets à débattre porteront sur les conditions d'organisation de l'élection présidentielle de 2020, avant, pendant et après le scrutin ; les personnes arrêtées lors des manifestations de 2017-2018 et toujours détenues et les dérives observées dans les mesures prises ces derniers jours par le gouvernement togolais concernant les communes du Grand Lomé.

L'Alliance nationale pour le changement (ANC) a également demandé par écrit au chef de l'État, dans une lettre datée du 24 septembre, des discussions dans les meilleurs délais entre le pouvoir et l'opposition. L'objectif consiste à discuter des conditions d'organisation de la prochaine élection présidentielle de

2020 dont la date n'a pas encore été fixée. « Nous avons écrit parce que le dialogue qui a eu lieu entre le pouvoir en place et l'opposition en 2018 sous l'égide de la Cédéao [Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest] n'a pas abouti, explique Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC. Ce que nous souhaitons aujourd'hui, c'est que le cadre électoral soit amélioré ».

Un fichier électoral « fiable et crédible »

« Il faut une révision de la liste électorale qui aboutit à un fichier électoral fiable et crédible, poursuit-il. Il faut que l'opposition, notamment extra-parlementaire, soit représentée dans la Céni [Commission électorale], parce que nous n'y sommes pas. Et il faut une réforme de la Cour constitutionnelle. Il y a beaucoup de choses que nous de-

vons examiner ensemble, notamment l'authentification du bulletin de vote ou la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote. Tout un ensemble d'éléments qui vont concourir à la transparence et à l'équité de l'élection ».

Kpodzro dans sa logique

Devant l'ambassade de France où il était sit in, le Prélat lance ceci : « France qu'as-tu fait de ta promesse de voler au secours des peuples dont les droits humains sont violés en toute impunité depuis des lustres, comme c'est le cas au Togo », a lancé d'entrée de jeu Mgr Philippe Kpodzro.

Dans sa déclaration liminaire, l'homme de Dieu peint un tableau sombre et macabre du pays dirigé par Faure Gnassingbé. Selon lui, le Togo est un « pays atypique » où les droits hu-

ains, les plus élémentaires, sont constamment violés, où les massacres de masse sont légions, les infanticides une banalité, la torture une pratique courante.

« On emprisonne pour des raisons politiques, on interdit les manifestations publiques, on prive des droits élémentaires des citoyens pour un délit d'opinion, on pille les deniers publics dans l'impunité totale et on triche à tous les étages, et la démocratie qui donne force et vigueur aux institutions de la République est bafouée... », a déclaré l'Archevêque émérite de Lomé.

Pour lui, les élections organisées au Togo, sous le règne des Gnassingbé, sont des « farces, des parodies, une comédie électorale conduite avec la complicité d'une administration sous-tutelle, où le pouvoir malgré son rejet massif par les masses, s'attribue coûte que coûte la victoire, dans l'indifférence généralisée des représentations diplomatiques, faisant figure de caution solidaire de la dictature qui écrase ses enfants ».

« La constitution, la loi fondamentale, un essuie-main, qu'on manipule à volonté au service d'une monarchie qui ne dit pas son nom. Non ! Ce n'est pas tolérable, cela relève d'un mépris arrogant des droits des peuples », a martelé Mgr Kpodzro.

Et de poursuivre en interpellant la France et son Représentant au Togo : « Et pourtant, le message de la France des droits humains est clair et renforcé par

des traités internationaux ratifiés par notre pays le Togo pour donner une force normative aux principes de ce corpus juridique. Ces droits humains sont aussi inaliénables, interdépendants, universels. France, pays des libertés, de la justice et de fraternité, pourquoi trahis-tu ta mission universelle envers le peuple togolais ? Les Togolais rêvent de mettre fin au symbole d'un régime monarchique pour s'affranchir de la prison dans laquelle le tient la même famille politique depuis plus d'un demi-siècle. Qu'attendez-vous pour agir Monsieur le Représentant de la France au Togo ? Un nouveau bain de sang comme celui qui a permis à l'actuel souverain du Togo de capter le pouvoir en 2005 ? »

Monseigneur Philippe Kpodzro exhorte la France à ne pas jouer les « sapeurs-pompiers ».

« Il sera vraiment trop tard, car le Togo malgré les apparences trompeuses de calme qu'il présente, est au bord de l'explosion », a-t-il averti.

C'est le même Prélat, qui dans une de ses sorties récentes a demandé que des gens prient dans les mosquées et églises pour empêcher la candidature de Faure Gnassingbé en 2020. Un observateur qui analysait les propos et l'attitude du vieux Prélat n'a pas manqué de s'exclamer : « Vraiment Mgr Kpozro vieillit mal ».

A.I.

INTEMPÉRIES

Montée des eaux maximale du Barrage de Nangbéto

Des élèves bloqués à l'école

Le barrage de Nangbéto, dans la préfecture d'Ogou est dans une situation inconfortable depuis plusieurs semaines. Selon les informations qui nous sont parvenues, les installations de la centrale hydroélectrique sont presque « inondées ».

A en croire Pascal Kpangon, Directeur Général du barrage de Nangbéto, «le barrage de Nangbeto sur le fleuve Mono fait une régulation partielle des eaux jusqu'à atteindre son volume maximal qui est de 1715 million de mètres cube ».

En effet, depuis le 25 septembre de cette année, a fait M. Kpangon, ce volume est atteint, malgré toutes les précautions pour casser les crues. «Il reste qu'à laisser passer le trop plein », a-t-il précisé.

Pascal Kpangon a fait savoir que malgré cette situation, ils enregistrent d'autres pluies en amont du barrage de Nangbéto et le barrage de la sucrerie d'Anié (SINTO) qui était plein au début du mois de septembre, continue toujours par évacuer dans le Mono en direction de Nangbeto. C'est alors que Nangbeto se voit dans l'obligation de laisser passer tout ce qui arrive. Au même moment, a-t-il poursuivi, s'ajoutent des eaux de 6 autres fleuves en aval de Nangbeto. Il s'agit des fleuves: Amou, Amouchou, Asrama, Kra, Klicon et Lahougan. Ces fleuves alimentés par des eaux du Sud pendant cette petite saison plu-

vieuse abondante, amplifient les débits et le niveau d'eau dans la vallée de basse-Mono.

Pour lui, «si le Barrage de Adjralala était construit, il pouvait contenir ces eaux et atténuer un peu les dégâts ».

Des élèves du CEG Agomé-glozou bloqués à l'école

Ils sont cent vingt-cinq (125) élèves du CEG Agoméglouzou dans la préfecture du Bas-Mono à ne pas rejoindre leur maison à midi dans la journée de lundi 14 octobre 2019. Cause, la voie d'accès à leur village est devenue inaccessible. Le mono a ouvert ses bras et Aloè s'est déchainé. La première autorité de la préfecture, Kokou Amétépé Sogbo, a dépêché des véhicules aux soins de ces élèves pour éviter le pire dans la soirée. Aux dernières nouvelles, une solution serait trouvée pour le transport de 63 élèves dans leurs villages respectifs.

Le préfet du Bas-mono, Kokou Amétépé Sogbo multiplie ses actions de visite et de tournée dans les localités à risque sur son territoire. Après l'étape de Gbandi, Avégbo, Lotahoé etc. le vendredi dernier, il

s'est rendu ce lundi 14 octobre 2019 dans les villages d'Agoméglouzou, Klantomé et Klikamé pour s'enquérir des nouvelles des sinistrés de ces villages. Traversée difficile, accès ralenti, il suffit donc de poser des actes. Kokou Amétépé Sogbo, préfet du Bas-mono est attristé de voir sa population dans un tel état.

Selon le Préfet qui s'est déplacé sur le terrain avec une forte délégation à savoir: les responsables de l'environnement, de l'APE, la police, la gendarmerie etc,... « Les élèves doivent vite rentrer chez leur parent. Il faut leur trouver une voiture qui va les déposer au niveau de l'eau ; là, ils pourront traverser au moins l'eau au genou et rentrer. C'est mieux de les garder longtemps encore dans les classes car l'eau monte encore », a-t-il suggéré.

« Cent vingt-cinq élèves du CEG ici nous viennent de Klikamé et Klantomé. A midi, ils n'ont pas pu rejoindre leur famille. L'eau a pris la voie d'accès à leur village. Déjà nous avons trouvé des chambres pour les héberger et certains parents sont déjà arrivés pour trouver les lieux commodes pour leurs enfants. Il y a encore soixante-trois élèves ici que nous

pouvons loger mais nous n'avons pas de quoi les nourrir », a stipulé Yahaya Assane, le président de l'Association des Parents d'Elèves APE-CEG Agoméglouzou. Avant la tombée de la grande soirée et la fin des classes, le préfet Sogbo a exigé qu'on conduise les enfants à leurs parents. « Le préfet a demandé qu'on conduise les enfants à leurs parents. Et nous avons déjà trouvé les voitures pour les aider. Arrivés au bord de l'eau, ils vont traverser rapidement à pied avant que l'eau ne monte encore », a ajouté Yahaya Assane, le Pdt de l'APE.

Selon des sources, sur les 125 élèves issus des villages envahis par l'eau, 61 élèves (31 garçons et 30 filles) n'ont pas trouvé de familles d'accueil dans les environs du CEG et sur l'initiative du Préfet, «ses élèves, un véhicule adapté sera loué pour les ramener dans leurs villages en attendant que les mesures adaptées ne soient trouvées ».

Plus de soixante-trois (63) élèves du CEG Agoméglouzou venus des villages Klantomé et Klikamé ne pourront plus rejoindre leur classe dès la journée de mardi 15 octobre 2019. Aloè, l'affluent du fleuve mono vient de prendre les trois voies possibles d'accès aux villages. De Gawoutomé à Klikamé, plus de 80 m de longueur de la voie est remplie d'eau et est traversée au nombril par les adultes d'au moins 1 m 80.

DISPERSION NON-VIOLENTE DES FOULES

853 élèves –policiers bouclent leur formation par des exercices de simulation

853 élèves policiers ont suivi du 7 au 11 octobre 2019 à Davié (20 Km de Lomé), une formation sur l'encadrement professionnel des manifestations de rue au Togo. Cette remise à niveau appuyée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires, permettra à ces fonctionnaires de faire un bon usage des outils mis à leur disposition lors des manifestations en ayant à l'esprit le respect des droits de l'homme et de l'enfant.



Vendredi, un exercice de simulation sur un cas réel a mis fin à la formation en présence du ministre de la sécurité et de la protection civile, Général Yark Damehane et le représentant résident du PNUD au Togo, Aliou Dia. Dans cet exercice, les manifestants ont envahi la mairie d'une commune imaginaire, dénommée «Zoulou» jetant toute sorte de projectiles aux agents de police pour exiger la réhabilitation des pistes rurales et la construction des salles de classes alors que les conseillers municipaux tenaient sa réunion-bilan. Repoussés jusqu'à la sortie de la mairie, ils ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes et de canon à eau. Ils ont dressé des barricades et brûlés des pneus. «C'est un exercice avec des projectiles préparés. Vous allez vous retrouver en ville avec des manifestants non préparés qui vont utiliser toutes sortes

de projectiles. Gardez toujours à l'esprit qu'ils ne sont pas des ennemis, mais plutôt des compatriotes. Il faut les traiter humainement», a conseillé le Général Yark. «Vous êtes volontairement engagés pour servir le pays de façon professionnelle, pas de violence gratuite. Nous devons nous rabaisser pour que nos compatriotes n'aient pas peur de nous», a lancé le Général Yark. «Les forces de sécurité et de police sous l'autorité du gouvernement ont pour mission de protéger le libre exercice des droits et de libertés et de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens», a rappelé la Représentante Résidente adjointe de l'UNICEF au Togo, qui précise que «la protection des droits de l'homme par les forces de sécurité se matérialise à travers plusieurs activités entre autres, la gestion non violente des foule». Ces élèves agents ont été formés sur trois modules : la police de proximité, le droit humanitaire international et le rétablissement de l'ordre en périodes électorales.

T. Bagoudou

K P A K P A T O QUI T'A DEMANDÉ?

Salut mon ami, c'est comment ? Sinon dans chez nous ici là, c'est difficile quoi et ce n'est pas facile looo. Ici chaque fois, c'est la pluie qui pleut seulement. Quand les gens voient en l'air et les nuages là sont là, ça devient inquiétant quoi. Les gens prennent leur tête dans leurs mains. Hummm ! Parce que quand pluie là commence, wallayi, c'est les pieds dans l'eau quoi. Mais dans ça là, on dit que pour acheter terrain pour faire maison dans « L'eau-mé » là, il faut que tu vas maintenant voir. Sinon si tu achètes terrain en saison sèche, hummm !, c'est que tu as jeté l'argent par la fenêtre. Mon ami, quelqu'un m'a dit qu'aucun dictionnaire n'a pu expliquer la différence entre les deux mots «COMPLET et FINI». Certaines personnes disent qu'il n'y a pas de différence entre COMPLET et FINI, mais moi je lui ai dit qu'il y en a pour quoi, parce que, quand vous épousez la bonne femme, vous êtes COMPLET! Quand vous épousez la mauvaise femme, vous êtes FINI! Et quand votre femme vous attrape avec une autre femme, vous êtes ... COMPLÈTEMENT FINI! Et si tu épouses une femme qui aime tellement faire du shopping ... Mon frère, tu es FINI COMPLÈTEMENT! Hiahiahiahia. Mon ami, tu rentres chez un coiffeur, tu trouves des cheveux par terre. Tu rentres chez le menuisier, tu trouves du bois par terre. Tu rentres chez un couturier, tu trouves les tissus par terre. Mais quand tu rentres dans une banque, je te jure tu ne trouveras aucun billet par terre même le stylo est accroché avec un fil...Vous voyez non ! Mon ami, mon prof m'a dit de conjuguer le verbe «souffrir» au futur simple. J'ai commencé par « tu souffriras » et il m'a chassé de la classe. Est ce que j'ai mal fait ?

BILAN D'UNE MISSION CATASTROPHIQUE :

23 matchs, 26,08% de victoires, la « sorcellerie » de Claude Leroy est périmée

Plusieurs rencontres amicales ont eu lieu durant cette fenêtre Fifa d'octobre pour les sélections africaines. Pour la majorité de ces sélections, c'est une aubaine pour se remettre en confiance après une coupe d'Afrique des nations souvent ratée. C'est dans ce cadre que les éperviers ont pris leur base à Marseille en France où ils ont affronté les Requins bleus du Cap Vert et le Nzalang Nacional de la Guinée équatoriale.

Tandis que les autres nations africaines défiaient les cadors du football mondial à l'instar du Sénégal et du Nigéria qui se frottaient contre le Brésil ou de la Côte d'Ivoire qui défiait la RDC ou encore de la Guinée qui défie le Chili, les éperviers du Togo, 124e au dernier classement FIFA et 32e nation au classement africain quant à eux se mesuraient au Cap Vert et à la Guinée équatoriale. Deux matchs soldés par une défaite 2 buts à 1 contre le Cap Vert et un match nul d'un but partout contre le Nzalang Nacional de la Guinée équatoriale portant le bilan de notre sélectionneur Claude Leroy à 10 défaites, 7 nuls et 6 victoires sur un total de 23 matchs soit un pourcentage de 26,08% de victoires.

Méconnaissables dans son jeu et dans la tactique de son entraîneur qui laisse à désirer, les Eperviers ont livré une piètre prestation. En effet, le jeu des Eperviers manque de fluidité et d'entrain dans l'exécution des gestes techniques. Aussi, la composition de

l'équipe fait paraître les carences d'un sélectionneur vieux qui ne se retrouve plus dans ses tours de passe-passe qui ont, autrefois fait sa renommée dans toute l'Afrique. Deux matchs de faible niveau qui poussent à des interrogations sur la capacité du sélectionneur à mener les Epervier au Cameroun en 2021 sachant qu'on partage la poule avec les Pharaons d'Egypte, les Harembes Stars du Kenya et les Coelacanthos du Comores.

Après cette journée FIFA soldée par un triste bilan d'une défaite et d'un nul, les Eperviers auront fort à faire face au Kenya de Victor Wanyama lors de la première journée des éliminatoires de la CAN qui aura lieu à Nairobi à une altitude de 2000 mètre au plus. Une victoire est très attendue par le public sportif Togolais qui a mal accueilli la défaite face au cap vert et le nul contre la Guinée Équatoriale. Pour certains, c'est la faute au sélectionneur et pour d'autres, c'est un problème de reconstruction. Les avis sont divergents. Pour éviter que l'ancre



continue de couler par rapport à ce sujet, il faut une victoire obligatoire du Togo. Mais en face, ce ne sera à priori pas facile pour les éperviers. Quand on sait que maintenant toutes les équipes se valent.

La bande à Claude Leroy, dos au mur, n'a plus droit à l'erreur et seul une qualification à la phase finale de la Can 2021 contentera le public qui rappelons le réclame sans cesse la tête du «Sorcier blanc». Car au vue des prestations, on se rend compte que la «sorcellerie» du blanc Claude Leroy est périmée. Ainsi, seul des choix forts et surtout des meilleurs joueurs pourront conduire les éperviers à une victoire face aux Harembes Stars du Kenya et aux Coelacanthos du Comores en novembre pour les rencontres des éliminatoires de la Can et de la coupe du monde.

Vivement novembre !!!

Les journalistes à l'école de la paix, la non violence, la protection des droits de l'homme et de l'enfant

Les professionnels des médias des régions maritimes et plateaux séjournent depuis le 13 octobre 2019 à Notsè, ville située à 94,5 Km de Lomé la capitale. Ils prennent part à un séminaire de formation et de sensibilisation ouvert ce lundi 14 octobre, organisée par la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), appuyée par le PNUD et l'UNICEF autour du thème «Médias : prévention des conflits et violences et protection des droits de l'homme et de l'enfant».

Ils sont au total 105 journalistes et responsables de presse à participer à cette rencontre prévue du 13 au 17 octobre 2019. L'objectif est de faire des courroies de transmission, que sont ces professionnels des médias, des vecteurs de paix et de stabilité, les amener à contribuer à une élection présidentielle paisible et sans violence en 2020.

Au regard de ce rôle complexe et sensible, les responsables de la HAAC ont, à l'ouverture des travaux de ce séminaire, appelé les participants au respect des principes de l'éthique et de la déontologie.

«Le journaliste, dans sa responsabilité sociale de collecte, du traitement et de la diffusion de l'information, doit éviter tout propos ou écrit susceptible d'inciter à la violence», a indiqué le rapporteur de la HAAC M. Badjibassa Babaka.

M. KLEVOR Yao Fiaowo, conseiller technique et représentant le ministre en charge de la communication se situe dans la même ligne

«Nous avons rappelé aux professionnels des médias que les dispositions régissant le journalisme, à savoir le code de la presse, l'éthique et la déontologie, comportent déjà des éléments qui doivent éviter aux journalistes d'aller dans le contre-sens de la prévention et de la protection

des droits de l'homme et de l'enfant, éviter de tomber dans la provocation des conflits et violence», a expliqué M. KLEVOR à l'issue du lancement officiel des travaux.

Le séminaire a reçu l'appui du PNUD et de l'UNICEF.

«On ne peut pas parler du déve-

ÉLECTRIFICATION RURALE : 14 villages dotés de kits solaires individuels

14 villages localisés dans les régions de Kara, des Savanes et Centrale bénéficieront d'installation de kits solaires individuels. Cette action sera concrète au travers du financement du Conseil de l'Entente au Togo. En d'autres termes, quelques 1 000 foyers devraient bénéficier de cette opération.

De fait, la démarche entre dans le cadre de la promotion du Off-grid, de la part de cette institution multilatérale sous régionale comprenant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, et le Togo.

Le Conseil a ainsi déjà, par le passé, fourni un appui financier à l'Agence Togolaise de l'Électrification Rurale et des Énergies Renouvelables (AT2ER), pour la distribution de kits solaires à 350 ménages ruraux.

Patrice Kwamé, secrétaire exécutif du Conseil de l'entente soutient «En effet, notre engagement, à développer l'off-grid,

connaît une concrétisation ici au Togo.»

De plus, «nous poursuivrons son développement [Au Togo] et dans les autres États membres de l'organisation ».

Le Togo s'est fixé pour objectif de donner l'accès à l'électricité à 2 millions de personnes à travers les installations solaires domestiques fait savoir le portail Togo first. L'ambition est en effet de faire passer le taux d'électrification rural, actuellement de 8 %, à 50 % en 2022, et 100 % en 2030.

Le Très Haut Débit
continue son parcours sur le réseau TOGOCEL



est désormais présente à

TSÉVIÉ

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

